

Bulletin de santé du végétal

GRANDES CULTURES Hauts-de-France



Nº

24

Date: 1er août 2017

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

- BETTERAVE : Poursuite du développement des maladies du feuillage
- MAÏS : Peu de pucerons, captures de pyrale en baisse.

METEOROLOGIE

Prévisions météo

Temps principalement couvert jusqu'en fin de semaine.

Températures comprises entre 15 et 24°C.

Vent moyennement fort faiblissant par la suite.



BETTERAVES

Ravageurs

Noctuelles défoliatrices en régression

Aucune parcelle (22 observées) signalée au-dessus du seuil de nuisibilité (50% de plantes avec des morsures récentes, la présence de déjections et de chenilles)

La présence de teignes reste préoccupante

3 parcelles (Ussy sur Marne, Nisy le comte et Fontaine-Chaalis) sur les 19 parcelles observées, présentent des dégâts au dessus du seuil de nuisibilité (10% de plante touchée avec au moins une chenille). Dans la Somme, sur le secteur Santerre-Haute Picardie, des parcelles se rapprochent du seuil d'intervention

Ce parasite est surtout présent les étés secs en parcelles séchantes, historiquement en Picardie (départements de l'Aisne et de l'Oise et sud-est de la Somme). Les feuilles du cœur noircissent et il se développe des amas pulvérulents noirs, les chenilles très agiles se situent au niveau du collet ou dans le bas des pétioles.

Les morsures constituent une porte d'entrée pour l'installation d'un champignon « Rhizopus » responsable d'une pourriture molle de la racine. Lors d'épisodes caniculaires, les dégâts sont très importants.

Résobet-Fongi

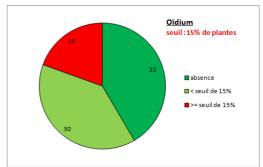
Les maladies sont maintenant bien présentes en Haut de France.

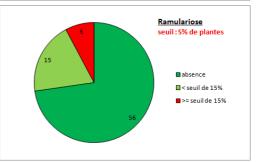
Sur le département le plus précoce (Aisne), toutes les parcelles sont maintenant arrivées au seuil d'intervention du T1 pour l'une ou l'autre des maladies voire avec plusieurs maladies. Pour rappel, 17 parcelles Haut de France ont déjà dépassé le seuil de nuisibilité durant ces dernières semaines. Sur les 65 parcelles observées cette semaine non encore protégées, 35 atteignent un seuil de nuisibilité. (cf. graphes ci-joint). Nous rappelons que le seuil de nuisibilité pour la Cercosporiose est différent sur le secteur côtier de la grande région (premier tableau).

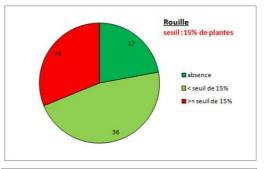


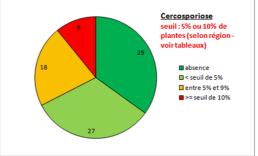


Seuils de d	léclenchement des trai % de feuilles a			euillage
Maladies	Régions	T1	T2	Т3
	Début de la protect	ion <u>avant la m</u>	ni-août	
0ïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Canasananiasa	bordure littorale	10 %	20.0/	Pas de T3
Cercosporiose	autres régions	5 %	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %









BETTERAVES

59/6	2 et parcelles 80 bord	ure maritime (seu	il cerco 10%)	C	erc	osp	oriose		Oïdiu	ım		Roui	lle	R	Date T1		
Dépt	Commune	Organisme	Variété	Τo	lé ra	ince	1-a oût	Tolé	rance	1-acût	Tolérance		1-a cût	t Tolérano		1-août	
59	Banteux	Ternove o	BAMBOU				3			0			0			0	
59	Cappelle en Pevele	Des prez	FD DROP				0			9			34			1	
59	Cappelle la grande	Agriculteur	ACAC A				0			6			28			0	
59	Crève coeur sur Escaut	CA	BEETLE				5			0			12			0	
59	Cuvillers	TEREOS	M LLEN A KWS				5			0			16			0	
59	Déhéries	Agricultrice	ANNABELLA KWS		Ш		3		"""	0			2			0	
59	Fournes en Weppes	La Flandre	BEETLE				T1			T1			T1			T1	
59	Faumont	TEREOS	T SSER N				4			nc			10			0	
59	Houdain les Bavay	Agriculteur	BALZANE				0			16			3			3	
59	Les Moêres	Agri cultri ce	CELC US				0			1			45			0	
59	Lesdain	ТВ	CHLOEL A KWS				4			1			15			0	
59	Marly	CA	FD DROP		П	П	1			8			23			0	
59	Marquilles	Agriculte ur+CA	BEETLE				T1			T1			T1			T1	18-jull.
59	Roeuk	CA	CR QUET				nc			nc			nc			nc	
59	Rum illy-en-cambresis	Agriculteur	BALZANE				0			12			2			2	
59	Staple	Ternove o	FORT SS MAKWS				2			15			1			0	
62	Alx en Issart	CA+Ets Carré	VULCAN A KWS		П		9			0			26			0	
62	Auchel	CA	T SSER N				0			2			28			0	
62	Bihucourt	SES/VDH	CHLOEL A KWS				11			0			6			2	
62	Campagne les Hesdins	TEREOS	CR QUET				nc			nc			nc			nc	
62	Enguine gatte	TEREOS	BARENTS				T1			T1			T1			T1	
62	Epinoy	ТВ	ACAC A				16			0			1			0	
62	Fremicourt	SETAB	ACAC A				1			1			16			0	
62	Fresnoy	Unéal+ TB	VULCAN A KWS				1			nc			5			0	
62	Frévin Capelle	BASF	PAP LLON				nc			nc			n c			nc	
62	Gouy sous Bellone	Ets Carré	BEETLE				nc			nc			nc			nc	
62	Leulinghem	TEREOS	L BELLULE				3			2			33			0	
62	Monchlet	Agriculteur	T SSER N	П	П		0			3			0			0	
62	Nempont St Firmin	TEREOS	T SSER N		П		nc			nc			nc			nc	
62	Ourton	Agriculte ur+Dow	CR QUET				0			2			0			1	
62	Oye Plage	SES/VDH	BEETLE	П			T1			T1			T1			T1	
62	Rely	TEREOS	CHLOEL A KWS	П	П		2			12			15			1	
62	Ruisseauville	TEREOS	T SSER N		П		1			2			15			nc	
62	Saint Josse	TEREOS	L BELLULE	П	П	П	0			0			10			0	
62	Tilloy les Mofflaines	EPL Tilloy	CHLOEL A KWS				13			22			13			0	
62	Tincques	TEREOS	BEETLE	П			0			15			11			0	
62	Vimy Chloella	ТВ	CHLOEL A KWS	П			1			0			26			0	
62	Vimy Landon	TB	LANDON		ľ		0			0			20			0	
62	Vitry en Artois	Agriculteur	R PA LLE	П		Ш	1			0			4			1	
62	Wissant	La Flandre+BAYER	CELC US	П			0			35			48			10	
80	Canchy	TEREOS	BALZANE	П	Ť	Ш	2			10			30	Ш		0	
80	Brailly Cornehotte	TEREOS	CHLOEL A KWS	Ш	ń		8	Ш		8			7	Н		5	
80	Martainneville	TB 80	BEETLE	Ħ			2	Н		36			4	Н-		0	
				₩		-	1	ш					1 -	Н		1	1
80	Martainneville	TB 80	VULCAN A KWS	₩	Н		0	Н-		0			4	Ш		0	1
80	Moyenneville	CA 80	OR GAN	Щ	Ш		0	Щ		9			0	Щ		0	1
80	Pontholle	SRAL	STANLEY			Ш	0			1	Ш		4			4	1

BETTERAVES

Département de la Somme (seuil 5%)					ospo	riose	Oïdiu		Rouil	lle	Ramula	1		
Départ	Commune	Commune Organisme Variété		Toléra	Tolérance		Tolérance	31-juil.	Tolérance		31-juil.	Tolérance	31-juil.	Date T1
80	Famechon	SES-VDH	BEETLE		Ш	T1		T1			T1		T1	28-juil.
80	Saisseval	agriculteur	FORTISSIMA KWS		Ш	12		11			3		1	
80	Belleuse	CA 80	RIPAILLE			T1		T1			T1		T1	29-jui l.
80	Conteville	ITB 80	CHLOELI A KWS			O·		0			2		D-	
80	Puchevillers	ETS Charpentier	STANLEY			nc		nc			nc		ne	
80	Beauquesne	ETS Charpentier	BEETLE			O		3			0		1	
80	Vignacourt	CA 80	FORTISSIMA KWS			8		20			12		5	
80	Béhencourt	Sanaterra	ROCAMBOLE			T1		T1			T1		T1	27-jul I.
80	Dernancourt	UNEAL	TISSERIN		Ш	1		5			5		O	
80	Oviilers La Boiseile	Florimond Desprez	TISSERIN		Ш	8		8	Ш		7		5	
80	Chuignoles	Phyteurop	BARENTS		Ш	6		7	Ш		7		7	
80	Herleville	CA 80	MILLENIA KWS			D-		0			4		D-	
80	Berny en Santerre	ITB 80	CHLOELIA KWS			2		0			6		O	
80	Marchelpot	BASF	CELCIUS		Ш	T1		T1			T1		T1	26-jui l.
80	Licourt	ITB 80	Acacia		Ш	4		1			5		D	
80	Vraignes en Vermandois	CU/CETA Ht de Somme	BEETLE			nc		nc			nc		ne	nc
80	Hangest en Santerre	Saint Louis Sucre	FORTISSIMA KWS			4		20			27		O	
	·									11111		717777777		

	Département de	(Cerco.		ïdium	Rouille		F	lamu.	Date T1		
Dépt	Commune	ommune Organisme Variété To		То	1-août	Tol	1-août	Tol	1-août	Tol	1-août	
02	ALLEMANT	TEREOS	BARENTS		25-juil							25-juil.
02	BUCY-LES-PIERREPONT	ITB02	CHLOELIA KWS		5		38		6		0	
02	BUCY-LES-PIERREPONT	ITB02	TISSERIN		4		38		20		3	
02	CHAMBRY	COOP ACOLYANCE	MILLENIA KWS		25-juil							26-juil.
02	FERTE MILON	COOP ACOLYANCE	BTS 890		18-juil							?
02	FROIDMONT	TERNOVEO	ACACIA		25-juil							26-juil.
02	LE HERIE-LA-VIEVILLE	CERENA	MILLENIA KWS		24-juil		24-juil					24-juil.
02	MAISSEMY	F.DESPREZ	TISSERIN		0		5		17		0	
02	NEUVILLETTE	CETA DE St QUENTII	MILLENIA KWS		25-juil						25-juil	?
02	NIZY-LE-COMTE	CU CETA Montcorne	BEETLE		7		0		0		0	
02	NIZY-LE-COMTE	ITB02	CHLOELIA KWS				25-juil					25-juil.
02	NOUVION-LE-COMTE	TEREOS	ACACIA		18-juil							18-juil.
02	NOUVRON-VINGRE	SES-VDH	BAMBOU		25		2		3		12	
02	REGNY	TEREOS	LOUISA KWS		25-juil							31-juil.
02	REGNY	CERENA										
02	TOULIS-ET-ATTENCOURT	ITB02	ACACIA		25-juil							27-juil.
02	VOULPAIX	ASEL	CELCIUS		6		2		4		2	
02	PROVISEUX ET PLESNOY	ITB02	ACACIA				25-juil					26-juil.

Départements Oise et Vai d'Oise (seuil cerco 5%)			Cer		Cercosporiose			Oïdlu	ım	Roul	lle	R	amula			
Départ;	Commune	Organisme	Variété	Tolérance s		31-juil.	. Tolérance		olérance 31-juil.		31-juil.	Tolérance		31-juil.	Date T1	
60	Barbery	<u></u> የል ብቡ	RAMBOU				10			n		n-			6	28-707
60	Beaulieu les fontaines	SLS	CRIQUET				5			17		8			0	
60	Belleuse	CA 60:	RIPAILLE				NC			NC		NC			NC	
6D	Bulles	ITB60	CHIOFIIA kws			П	5			4		8			0	
60	Catilion Furnechon	SESVdH	ECUREUIL				3			0		11			0	
60	Choisy ia Victoire	Téréos Chev.	MILLENIA kws			Ш	8			4		5			7	13- u
60	Cires les Mello	ITB60	CHLOELIA kws			П	7			11		7			0	
60	Esquennoy	agriculteur	CRIQUET			П	10			4		22			0	
60	Ferrières	CA 60	LIBELLULE			Ш	6			12		19			2	
60	Fitz-James	LEGTA	LIBELLULE				T1			T1		T1			T1	1.Aout
60	Hautefontaine	KWS agri.	MILLENIA kws			П	T1			T1		T1			T1	26 [u] .
60	La Bosse	agriculteur	BARENTS				NC			NC		NC			NC	
60	Morlincourt	CA AD	CELCIUS			Ш	ĥ			n		Π·			n	
60	Rouvillers	ITBGO	ACACI A	Ш		П	T1			T1		T1			T1	25 [u] .
60	3erans	SRAL	CELCIUS		Ш	Ш	TI			T1		Τ⊥			TI	NC.
60	Ully St Georges	CA 60	RIPAIIIF			Ш	T1			T1		T1			T1	
60	Verberie	ITBGO	CHLOELIA kws				5			0		9			0	
60	Verberle	ITB60	LANDON			Ш	7			3		15			0	
QĘ	Nesies la Vallée	CA 95	RARENTS				T1			T1		T1			T1	NC
95	Attainville	CA 95	TISSERIN				T1			T1		T1			T1	Réalisé
95	Villeron	fredon lie de Fr	FORTISSIMA kws				ΤI			ΤL		ΤI			Τ⊥	Hea se

Stades: de « Floraison femelle +15 jours » à « grain laiteux ».

10 parcelles de maïs ont été observées.

Les premières récolte fourrage devraient avoir lieu avant la fin du mois d'août.

En production de maïs fourrage, il est nécessaire de bien cibler le stade de récolte. La date de la floraison femelle est un premier indicateur de la précocité de la parcelle. 2017 est une année précoce, les maïs les plus précoces ont fleuri avant le 14 juillet.

L'observation des grains un mois après la floraison permet de mieux préciser la date de récolte (cf. grille de détermination cidessous).

L'observation se fait sur les grains des couronnes centrales de l'épi. L'amidon dans le grain est présent sous trois formes : amidon laiteux, liquide blanc; amidon farineux, de texture pâteuse et amidon vitreux, jaune brillant difficilement rayable à l'ongle.

Le stade optimal de récolte se situe autour de 32% MS de la plante entière. A ce stade, les 3 amidons sont répartis en 3 tiers dans le grain.

L'apparition de la lentille vitreuse grains l'extrémité des des couronnes centrales des épis correspond au stade 23 à 27% MS. A ce stade, les besoins sont de 24 degrés-jours pour gagner un point de MS. Ainsi, un maïs au stade « lentille vitreuse » au 15 août pourrait être à 32%MS au 1er septembre (plus ou moins 3 jours, selon le scénario climatique).

Compte-tenu de la diversité des dates de semis et de floraison, il convient de visiter chaque parcelle avant de décider de la date de récolte.

Pucerons:

Deux espèces de pucerons sont observées dans le réseau :

- Metopolophium dirrhodum entre 1 et 10 pucerons par plante dans 4 parcelles;
- Sitobion avenae entre 1 et 10 pucerons par plante dans 3 parcelles;
- Rhopalosiphum padi n'est pas signalé.

Analyse de risque :

Aucune observation ne dépasse les seuils indicatifs de risque, les pucerons sur maïs ne présentent aucun risque pour le moment. Les niveaux de populations de pucerons diminuent. *Rhopalosiphum padi* est à surveiller car il peut faire des dégâts après la floraison. Pour le *Rhopalosiphum*, le seuil de nuisibilité est de 1 panicule colonisée sur 2, au stade "floraison mâle".

Des auxiliaires sont observés régulièrement dans les parcelles. Rappelons que la présence d'auxiliaires dans une parcelle participe à la régulation naturelle des populations de pucerons.



MAÏS FOURRAGE

APPRÉCIATION DU TAUX DE MATIÈRE SÈCHE PLANTE ENTIÈRE PAR L'OBSERVATION DES GRAINS



Pyrale:

Réseau de piégeage :

Le vol se poursuit. Dans le réseau, 10 pièges pyrale ont été relevés :

- 4 pièges n'ont pas capturé de papillons ;
- 5 pièges ont capturé entre 1 et 6 papillons
- 1 piège enregistre 9 captures.

Suivi des pontes :

Une observation: à Boussicourt (80), 10% des pieds de maïs présentent des pontes, toutes écloses. Le seuil de nuisibilité est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Un observateur signale les premiers dégâts visibles sur plante (sciure au niveau de la base de la panicule et de l'épi).

Analyse de risque :

Le nombre de captures de pyrale est de nouveau en baisse cette semaine. Le pic de vol a été atteint il y a trois semaines.

Chrysomèle:

4 pièges ont été mis en place : aucune capture à ce jour.

Charbon commun (Ustilago maydis):

Des tumeurs de charbon commun sont signalées sur 5% des plantes à ACY (02).

Les spores de charbon commun, naturellement présentes dans les sols, se déplacent par le vent et germent sur la plante au niveau de micro-blessures (attaque parasitaire, grêle,...) ou de cellules en multiplication. La présence de charbon commun sur les plantes est favorisée par des conditions climatiques séchantes. Rappelons que le charbon commun n'est pas toxique pour les animaux. Présent sur les épis, le charbon commun peut avoir un impact sur le rendement.

Il n'y a pas de méthode de lutte contre le charbon commun.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : J. Dacquin - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Protéagineux : V. Duval - Fredon Picardie, B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Protéagineux : V. Duval - Fredon Picardie, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Protéagineux : V. Duval - Fredon Picardie, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme et D. CAST - Arvalis Institut du Végétal Betteraves : H. Hemeryck— Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB , C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Lin : H. Georges - Calais Luzerne : T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme et Agriculture de la Som Van Robaeys Frères, Vaesken, VIVESCIA, Valfrance

MM. Bécue, Yves Courtaux, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Sébastien Dereudre, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mmes Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : <u>Jean Pierre Pardoux</u> - Chambre d'Agriculture de la Somme, <u>Samuel Bueche</u> - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Mise en page et diffusion** : <u>Virginie Vasseur</u> - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la <u>DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie</u> et des <u>Chambres d'Agriculture Hauts-de-France</u>

Avec la participation de :













